

Une consultation médicale au XII^e siècle.

PAR

M. Camille Vieillard

Trésorier de la Société française d'Histoire de la Médecine.

Si la Médecine fut au Moyen-Âge une science bien définie, ayant ses écoles spéciales et ses doctrines propres, il ne faudrait pas en conclure que son étude fut toujours réservée à ceux-là seuls qui prétendaient s'y appliquer exclusivement et en faire leur profession. Il semble, au contraire, que les études médicales soient alors considérées comme le complément nécessaire d'une culture intellectuelle intégrale, sinon tout à fait au même titre que le droit, au moins comme une science susceptible de rendre à l'occasion quelques services et, tout au moins, de satisfaire une légitime curiosité. On sait, par exemple, que le bénédictin Gerbert d'Aurillac, outre les lettres profanes et la logique, qu'il possédait à fond, avait de plus longuement étudié l'astronomie et la médecine, sciences qui passaient alors pour peu orthodoxes et même, il faut le dire, pour légèrement suspectes.

Pierre de Blois, un des hommes les plus considérables de son époque, nous fournit au XII^e siècle un exemple extrêmement curieux de cette alliance des connais-

sances médicales les plus approfondies à celle des belles-lettres, de la jurisprudence et de la théologie. Après avoir appris la logique à Paris, Pierre de Blois alla étudier le droit à Bologne puis, vers 1167, passa en Sicile, comme précepteur du roi Guillaume II. C'est probablement durant ce séjour en Sicile et dans l'Italie méridionale, qu'il eut occasion d'étudier la médecine et tout semble indiquer qu'il le fit à Salerne même. En tout cas, le peu que nous savons de ses théories médicales et de sa thérapeutique est le reflet de l'enseignement qui se donnait alors à Salerne. On peut même aller plus loin et affirmer que si Pierre de Blois ne fut pas à Salerne l'élève direct de Cophon le Jeune — ce qui ne va pas sans soulever quelques difficultés chronologiques — il fut au moins l'écho fidèle de sa doctrine et de ses préceptes.

Pierre de Blois n'exerça certainement pas la médecine et nous ne saurions même dire s'il reçut le laurier doctoral. C'est par le fait d'une circonstance tout à fait fortuite, et presque à son corps défendant, qu'il fut appelé un jour à faire montre de ses connaissances médicales. Voici comment lui-même conte la chose dans une curieuse lettre qu'il adresse à un médecin de ses amis, dont malheureusement il ne nous donne que le prénom.

« A son très cher ami Pierre, maître Pierre de Blois adresse son salut au nom de Celui qui est le vrai salut.

« Me trouvant, ces temps derniers, de passage à Amboise au moment où un noble personnage du nom de Godefroy venait d'y tomber gravement malade, le seigneur du lieu vint au-devant de moi, me suppliant de consentir à visiter ce malade.

« Il assurait qu'alors même que j'eserais impuissant à le guérir, ma visite ne manquerait pas de lui apporter quelque consolation. Je crus donc devoir céder aux instantes prières de ce seigneur et m'arrêtai trois jours

dans cette ville. Mais, mes occupations, dont vous n'ignorez pas le nombre, m'empêchant d'y faire un plus long séjour, je conseillai qu'on vous fit appeler et que pour vous exciter à faire diligence, on vous promit une grasse rétribution. Je vous tiens, certes, pour fort habile en toutes ces choses, en raison de la longue expérience que vous en avez; cependant, comme d'une part Hippocrate a dit que l'expérience est souvent trompeuse et que, d'autre part, Dieu révèle souvent aux uns ce qu'il cache aux autres, permettez que je vous décrive le mal dont souffre cet homme. Connaissant les symptômes de cette maladie, vous saurez mieux de quoi il s'agit et il vous sera plus facile d'y appliquer une cure convenable. C'est, en effet, un défaut trop commun parmi les médecins de ne jamais s'entendre sur la nature des maladies qu'ils ont à traiter. Il en résulte que lorsque trois ou quatre d'entre eux sont appelés à soigner le même malade, ils ne sont jamais d'accord ni sur le diagnostic, ni sur le traitement. Il ne doit pas en être ainsi de nous deux qui poursuivons le même but et devons par conséquent faire concorder nos paroles et nos actes. J'ai commencé à instituer un traitement et je suis assuré que le malade recouvrera très vite la santé, s'il se trouve près de lui quelqu'un d'assez énergique pour le lui faire continuer jusqu'au bout.

« Je vous déclare, de la façon la plus formelle, que cet homme est atteint de la fièvre hémitritée moyenne. Bien qu'il souffre sans rémission, les accès sont cependant plus forts de trois en trois jours. Or, vous savez que s'il s'agissait de la petite hémitritée, due à la putréfaction de la pituite au dedans et au dehors des grands vaisseaux, ces accès ne se reproduiraient pas à trois jours de distance. De même aussi, si nous avons affaire à la grande hémitritée due à la putréfaction de la bile noire au dedans et au dehors des grands vaisseaux, le malade perdrait l'usage de

ses membres et la faculté de se mouvoir. De plus, il claquerait des dents. Comme rien de tout cela ne se produit, il faut en conclure que c'est bien l'hémitritée moyenne, causée par la putréfaction de la bile verte dans les grands vaisseaux et l'estomac. Cette putréfaction, en effet, ne se fait pas dans le foie, comme il arrive souvent, car l'urine, de couleur rouge et de consistance tenue, tendrait à devenir noire par suite de l'adustion des humeurs. Vous voyez donc bien que la matière morbifique ne saurait résider que dans les vaisseaux et l'estomac.

« Le jour même de ma visite, il eut un accès de fièvre et je le fis saigner à la veine hépatique. Mais, comme il ne convient pas de donner des purgations tant que la maladie est dans sa période d'augment — ce qui se voit par l'urine qui reste rouge et tenue. — je dus me borner aux médicaments répressifs (*c'est-à-dire aux calmants*). Je lui fis donc appliquer de l'huile violat sur le cœur, le foie et le front. Lorsque l'urine sera devenu plus épaisse et indiquera que l'humeur a atteint sa parfaite coction, il faudra prescrire l'électuaire froid de Cophon. Vous savez que cet électuaire convient mieux dans ce cas que l'oxymel ou tout autre médicament du même genre, car la décoction à laquelle y est soumise la scammonée lui fait perdre toute son acrimonie. La décoction de casse, de myrobalans citrins, de capillaire, de semences de citron, de courge et de melon lui serait également fort profitable, à condition que ses forces lui permettent de la supporter. Vous savez ce que doit être son régime : un peu de tisane avec de la mie de pain trempée trois ou quatre fois dans l'eau. N'oubliez pas la fomentation de mauves, violettes et pavots aux pieds, car c'est là que se manifeste surtout la chaleur. Si pourtant cet excès de chaleur se portait à la tête, comme il arrive parfois, vous lui feriez raser les cheveux et lui appliqueriez sur

le crâne, le front et la tempe, des linges imbibés d'eau de rose, de suc de morelle, de joubarbe et de plantain. Pour calmer la soif, humectez-lui la langue avec une décoction de psyllium et, au besoin, râclez-la avec un morceau de bois. Contre l'insomnie, recouvrez ses pieds de linges imbibés d'une décoction de pavot noir, de mauve, de violette et de jusquiame; ces mêmes herbes cuites seront appliquées sur la tête. Enfin, dans le cas de constipation, ayez recours aux suppositoires ou aux clystères.

« Si j'entre dans tous ces détails, ne croyez pas que ce soit pour vous apprendre ce que vous savez aussi bien que moi ; c'est uniquement pour que le traitement que vous prescrirez inspire plus de confiance au malade et qu'il s'y soumette plus facilement, sachant que nous l'avons institué d'un commun accord. Il arrive souvent en effet que la confiance qu'inspire le médecin suffise à relever le courage affaibli du malade. Dans le cas présent, il importe que vous soyez tout à la fois circonspect et énergique. Cette cure vous attirera, j'en suis assuré, beaucoup d'honneur et autant de profit que vous en pouvez souhaiter. »

Outre l'intérêt anecdotique qu'elle présente, cette lettre de Pierre de Blois est curieuse à plus d'un titre pour l'histoire de la médecine. Elle présente, en effet, cette particularité que la maladie dont il s'agit, la fièvre hémitritée, était une de celles dont la nature passait pour la plus obscure et qui prêtait, à Salerne même, à des divergences d'interprétation qu'il est utile de signaler en passant.

On se rappelle que les fièvres hémitritées, dans lesquelles il faut probablement voir notre fièvre typhoïde actuelle, appartenaient à la catégorie des fièvres putrides ou humorales composées. On les attribuait géné-

ralement à la putréfaction simultanée de deux humeurs, l'une se produisant au dedans des grands vaisseaux, l'autre au dehors. Tous les auteurs s'accordent bien à distinguer trois sortes de fièvres hémitritées : la grande, la moyenne ou médiocre et la petite. Mais les avis sont partagés lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelle partie du corps se fait, pour chacune d'elles, la putréfaction des humeurs. Les uns voulaient que dans la grande hémitritée il y eût putréfaction de la bile noire au dedans des vaisseaux et de la bile verte en dehors, tandis que d'autres affirmaient le contraire. De même, pour l'hémitritée moyenne, on disait tantôt qu'elle résultait de la putréfaction du phlegme à l'intérieur des vaisseaux et de la bile à l'extérieur, ou l'opposé. Enfin, la petite hémitritée provenait de la putréfaction de la bile verte en dedans et du phlegme en dehors ou inversement. Il est vrai que d'autres plus avisés, comme Gentilis de Fuligno, assuraient que toutes ces distinctions avaient peu d'importance : *omnia hæc sunt dicta pauce utilitatis* (1).

Cophon le Jeune, dans son Traité des fièvres qui nous a été conservé (2), simplifie ces théories et ne fait intervenir qu'une seule humeur dans l'étiologie des hémitritées, savoir la pituite dans la petite, la bile verte dans la moyenne et la bile noire dans la grande. Il va sans dire, d'ailleurs, que cette humeur se putréfie à la fois en dedans et en dehors des grands vaisseaux. Lorsque, dans l'hémitritée moyenne, cette putréfaction au dehors des vaisseaux se fait dans l'estomac, elle est moins grave que si elle a lieu dans le foie.

Nous venons de voir que cette théorie de Cophon, qu'il paraît être seul à avoir soutenue à Salerne, est précisément celle qu'adopte Pierre de Blois. On serait

(1) Coll. Salern., IV, p. 459, note.

(2) Coll. Salern., IV, pp. 459 et sq.

donc porté à admettre que ce dernier était un élève de Cophon, si d'autres raisons ne déterminaient à fixer l'époque où florissait ce maître vers la fin du xi^e siècle, c'est-à-dire une cinquantaine d'années au moins avant le séjour en Italie de Pierre de Blois. Quoi qu'il en soit, il ne saurait être douteux que Pierre de Blois ait puisé sa doctrine dans les écrits de Cophon. Le traitement de la fièvre hémitritée moyenne qu'il décrit tout au long dans la lettre que nous venons de traduire est pris, presque mot pour mot, dans le traité de Cophon. Il y a plus qu'une conformité de prescription, ce qui n'aurait rien d'étonnant ; il y a une concordance d'expressions qui témoigne que Pierre de Blois avait en mains les écrits mêmes de Cophon et que c'était là qu'il puisait, le cas échéant, les consultations qu'il était appelé à donner.

« Le régime du malade, dit Cophon, sera des plus doux, de la mie de pain trempée trois ou quatre fois dans de l'eau. On interdira le vin et la viande... Tant que l'urine sera rouge et ténue, vous n'userez pas de purgation, mais uniquement de répressifs, par exemple d'huile violat appliquée sur le cœur, le front et le foie. Lorsque l'urine commencera à épaissir, vous donnerez l'Électuaire froid, non la Trifère Sarrazine ou l'Oxymel laxatif. Pourquoi cela ? parce que, dans l'électuaire froid, la scammonée a subi une longue décoction et a perdu, de ce fait, sa violence. Si le malade est robuste, vous le purgerez avec la décoction de capillaire, de violettes, de casse, etc. (1) »...

Mêmes recommandations que dans Pierre de Blois pour la saignée, les fomentations aux pieds, les applications sur la tête et le front de linges imbibés de suc d'herbes émollientes, les soins à donner à la langue, etc. La seule différence qu'on pourrait signaler entre

(1) Coll. Sal., IV, p. 462.

les deux textes est, chez Cophon, une plus grande abondance de détails dans les prescriptions. C'est ainsi, par exemple, qu'il donne plusieurs recettes de suppositoires pour provoquer le flux du ventre, mais Pierre de Blois écrivant à un médecin n'avait pas à entrer dans ces explications minutieuses.

Un mot maintenant sur cet Électuaire froid de Cophon. La formule de cet électuaire n'appartenait pas à Cophon le Jeune, mais bien à Cophon l'Ancien. On sait, en effet, que Cophon le Jeune recommande, en plusieurs endroits, des recettes de Cophon l'Ancien, son père ou son aïeul, et il n'est pas douteux que cet électuaire froid en soit une. En tout cas, cet Électuaire froid, qu'on appelait *Frigidum Cophonis* n'était qu'une variante de l'électuaire de psyllium composé, dont la formule complexe se trouve dans l'antidotaire Nicolas, sous le nom de *Electuarium Frigidum secundum Cophonem* (1). Cet électuaire était rangé parmi les électuaires froids, surtout à cause du psyllium qui, étant froid et humide, avait la propriété de refroidir, d'humidifier et d'adoucir. Sa partie active était constituée par la poudre de scammonée qu'on faisait bouillir avec du sucre dans le mucilage de psyllium et une décoction de nombreuses plantes, parmi lesquelles se trouvaient les myrobalans, la semence de fumeterre, de la rhubarbe, du séné, des pruneaux, etc. Le nombre des substances qui entraient dans sa composition n'était pas moins de dix-huit et une fois préparé, on le conservait pendant deux ou trois ans, dans des vases de terre.

Cette médication, malgré les précautions prises pour atténuer les inconvénients de la scammonée, devait être encore fort énergique, si l'on en juge par les précautions que devait prendre le malade pour aller à la selle. Le commentateur de l'Antidotaire Nicolas, Maître Pla-

(1) In oper. Mesué antidot. Nicolai, p. 159.

tearius, lui recommande entre autres choses de ne se présenter à la garde-robe que dans un endroit chaud et de s'essuyer avec de l'étoffe ou un linge très doux. Si le malade a froid, il ira à la selle dans un bain, et s'il ressent de la douleur à l'anus, il s'essuiera avec de l'étoffe imbibée d'eau chaude ou de vin tiède. On voit que ces vieux médecins pensaient à tout, au moins lorsqu'il s'agissait de malades riches et bien disposés à payer.

Nous avons vu que la purgation ne devait intervenir dans le traitement des fièvres qu'au moment où l'aspect des urines indiquait la digestion de la matière morbifique. Tant que ce signe n'avait pas paru, on se bornait aux médicaments dits *répressifs*, qui avaient pour but de *réprimer* l'ardeur du mal et de le rendre supportable au patient. Ce sont nos *calmants* et nos *sédatifs*.

On constate, en somme, que si la pathologie de Cophon et de Pierre de Blois laissait beaucoup à désirer, leur thérapeutique n'était pas au fond si enfantine qu'on se l'imagine parfois. Il faut d'ailleurs se rappeler que la doctrine de Salerne sur les fièvres hémitritées a survécu au moins jusqu'au xvii^e siècle. Le long chapitre qu'y consacre Ambroise Paré ne diffère presque pas des descriptions qu'en donnent les Salernitains. De même, l'électuaire froid de Cophon a fait longtemps partie de la pharmacopée et nous le trouvons encore dans Moyse Charras sous le nom d'électuaire corrigé.

Par contre, ce qui n'a pas vieilli dans la lettre de Pierre de Blois, c'est ce qui a trait aux mœurs médicales. Comme il s'agit, dans l'espèce, d'un malade riche, on le fera payer grassement et Pierre de Blois compte bien sur l'appât de ces honoraires princiers, *pinguis retributio*, pour engager son ami à se déplacer. Et non seulement il en tirera profit à souhait, *utilitas respondet ad votum*, mais encore il y récoltera, par surcroît, de l'honneur et de la gloire.

Quoi de plus juste, en somme, et Gilles de Corbeil ne nous a-t-il pas appris que si, à la rigueur, les Rois pouvaient payer leur médecin avec de l'honneur, il convenait à ceux-ci de se rattraper sur les clients riches, quitte à soigner pour rien les indigents. On ne saurait donc trouver mauvaise cette façon de procéder, qui est bien humaine et qui se justifiait d'autant mieux au Moyen-âge que les médecins de valeur étaient plus rares, les études plus onéreuses et les déplacements plus difficiles.

Autre trait de mœurs bien amusant, que cette constatation, quelque peu ironique, du défaut habituel aux médecins de ne jamais s'entendre entre eux. Cela aussi n'est-il pas de tous les temps et ne savons-nous pas que Cassiodore, au vi^e siècle, recommandait aux médecins de son temps de s'abstenir de ces vaines et bruyantes disputes au lit du malade : *deponite, medendi artifices, noxias ægrotantium contentiones* (1). Lorsque Molière, dans *l'Amour Médecin*, raillait si plaisamment ces controverses aigres-douces, qui troublaient les consultations les plus graves, il ne faisait que traduire un état d'âme aussi ancien que la profession médicale elle-même. Pierre de Blois n'ignore pas ce travers et c'est pour l'éviter, dans la mesure du possible, qu'il décrit avec tant de précision l'état de son malade, qu'il motive son sentiment, discute son propre diagnostic, pour mieux l'imposer en fin de compte à son confrère. Il serait bien extraordinaire que ce dernier ne se soit pas rangé à l'avis de celui qui lui avait si bien aplani les voies et qui lui procurait tout à la foi la gloire et le profit d'une si belle cure.

Nous ignorons, il est vrai, si le seigneur Godefroy recouvrera la santé. Il avait, en tous cas, la certitude d'avoir été soigné dans toutes les règles de l'art et sui-

(1) Variar., lib., vi. xix.

vant la pure doctrine de Salerne. Pierre de Blois, en effet, n'avait rien à envier comme savoir aux maîtres les plus réputés et, comme eux aussi, il aurait pu sans doute tirer de la médecine honneur et profit. S'il ne le fit pas, c'est probablement qu'il espérait mieux de son rôle de conseiller d'Henri II d'Angleterre ou, peut-être — car il ne semble pas avoir été ambitieux — qu'il avait une trop haute idée de sa dignité d'Archidiacre pour s'abaisser à exercer la médecine. Quoi qu'il en soit, la lettre, que nous venons de traduire, est le seul passage de ses œuvres où il parle de la médecine et nous fasse connaître qu'il l'avait étudiée. C'est à ce titre que nous avons cru utile de la signaler à ceux qu'intéresse l'histoire de la médecine au Moyen-âge, et en particulier l'histoire de l'école de Salerne.